

Une filière d'avenir

Élagué tous les 8 à 10 ans, un saule têtard produit l'équivalent de 3 à 5 stères* qui, transformés en plaquettes, peuvent alimenter chaudières individuelles ou collectives.

En Scarpe-Escout, une **expérimentation technico-économique** est en cours. La taille de 60 saules d'exploitants agricoles des communes de Thivencelle, Escoutpont, Crespin et Péruwelz (Belgique) a produit 78 tonnes de plaquettes stockées à Fresnes-sur-Escout pour sécher.

Des analyses permettront de mesurer le pouvoir calorifique, le taux d'humidité, la granulométrie ainsi que le taux de cendre.

Au terme de l'expérimentation, la Commission agricole du Parc pourra **évaluer la faisabilité du montage d'une filière bois-énergie** sur la base de valorisation des saules taillés en têtard pour l'ensemble du territoire Scarpe-Escout. Ces dix dernières années, pas moins de 7.500 saules ont été replantés.

Cette expérience, basée sur le saule têtard, pourra ensuite être élargie aux autres ressources forestières (bois, haies, etc.). D'ores et déjà, **les élus et les techniciens des communes du Parc naturel régional Scarpe-Escout sont sensibilisés aux potentiels** que représente l'installation de **chaudières collectives** à bois pour leurs bâtiments publics.

* 1 stère = 1 m³

